

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand
Conseil

N° de tiré à part : 13-HQU-061

Déposé le : 16.04.13

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent qu'une seule et unique question, de manière succincte, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Quelle est la situation sanitaire actuelle en matière de tuberculose bovine dans le canton de Vaud ?

Texte déposé

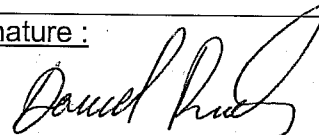
On apprend par la presse qu'un troupeau entier dans le canton de Fribourg a été incinéré pour raison de tuberculose bovine. Il semblerait que des bêtes, dans le canton de Vaud, aient été en contact avec le troupeau. Au cas où il y aurait des animaux positifs, quel soutien est-il prévu pour les exploitations agricoles touchées par la tuberculose bovine au sujet de la perte de gain due à la non vente du lait ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

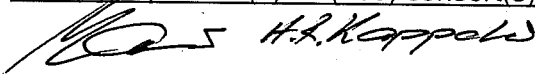
Daniel Ruch

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

 H. A. Kappeler